



Montreuil, le 4/03/2026

Madame la Directrice Générale,

LETTRE OUVERTE de la CGT Finances Publiques

Alors que les agent.es des finances publiques subissent de plein fouet des réformes, des suppressions d'emplois et un gel du point d'indice depuis des années, qui contribuent à une souffrance au travail inquiétante, la DGFIP a décidé, suite visiblement à un contrôle interne, de procéder à une récupération d'indus auprès de milliers d'agent.es.

L'ampleur des montants touchant toutes les catégories et notamment les plus précaires (par exemple 9 000 euros pour un gardien concierge) est intolérable alors même que les agent.es n'en sont en rien responsables. Cette situation est bien du fait d'une mauvaise gestion continue depuis plus de 10 ans imputable à l'administration.

Scandale supplémentaire : le délai de prévenance et la non émission systématique du titre de perception sont inacceptables !

Le mail n'est envoyé aux agent.es concernés qu'à partir de ce jour (4 mars). Les agent.es n'en prendront connaissance que s'ils sont en capacité de consulter leur messagerie, notamment en pleine période de congés scolaires, pour un prélèvement sur la paie d'avril !!! Vous privez de ce fait des agents de tout contrôle, de recours ou même de demande d'échéancier, faisant fi de leur situation financière personnelle !

Il s'agit d'un mépris inégalé et d'une maltraitance des agent.es sans précédent !

La CGT Finances Publiques exige l'arrêt immédiat de cette opération de recouvrement sur les rémunérations.

La CGT Finances Publiques ne se privera d'aucune action par tous les moyens, juridiques, politiques et de communication auprès de la presse si nécessaire.

En attente de votre retour rapide sur une situation grave et urgente,

Pour la CGT Finances Publiques
Fanny De Coster
Secrétaire générale

